

L'embellissement de la cathédrale de Tours au 19^{ème} siècle par l'architecte départemental Bernard Matthias Guérin

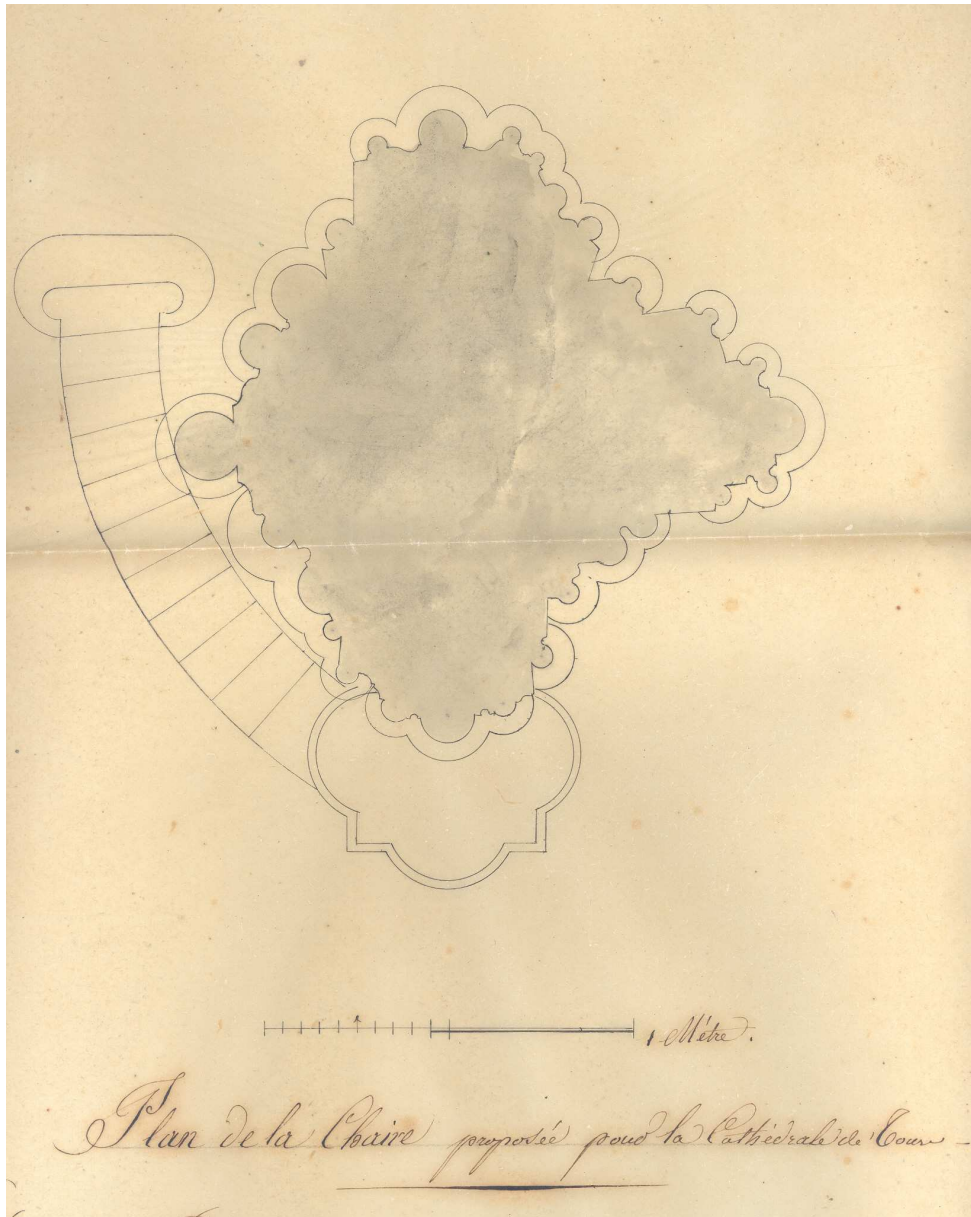
La cathédrale St Gatien, comme de nombreux édifices religieux de Tours avait subi la tourmente révolutionnaire. La signature du Concordat le 10 septembre 1801 et l'installation de Monseigneur de Boisgelin en tant qu'archevêque de Tours au début de 1802, allaient décider d'une remise en état et d'un remeublement plus complets de la cathédrale qui se firent pourtant lentement. Pendant les années de l'Empire, les travaux de réaménagement se limitèrent à la remise en état du chœur, pour permettre la réinstallation des chanoines. Le maître-autel du chœur en marbre violet retrouva sa place d'origine au fond du chœur. On récupéra des stalles des églises détruites, le menuisier Fidèle Dubois conçut vers 1813 un trône épiscopal en if et en chêne, mélangeant au goût grec de la seconde moitié du 18^{ème} siècle les formes graciles et raides des premières années de l'Empire.

1. La chaire

Sous l'épiscopat de Monseigneur du Chilleau (1817-1824), les chapelles de la nef reçurent des retables de bois peint dans lesquels furent intégrés quelques uns des tableaux, conservés au musée des Beaux-Arts de Tours pendant la Révolution, et rendus à la cathédrale en 1803. C'est dans ce contexte d'ornementation de la cathédrale que l'architecte Bernard Matthias Guérin propose, en 1822, la réalisation d'une chaire à prêcher, dont il exécute le dessin et le devis.

Bernard Matthias Guérin (1789–1839), élève de l'architecte Percier, à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, réalisa en 1815, l'établissement thermal de Bagnoles-les-Eaux dans l'Orne, avant de s'installer en Touraine, où il est chargé des travaux de la mairie, de la préfecture et de la cathédrale Saint-Gatien.

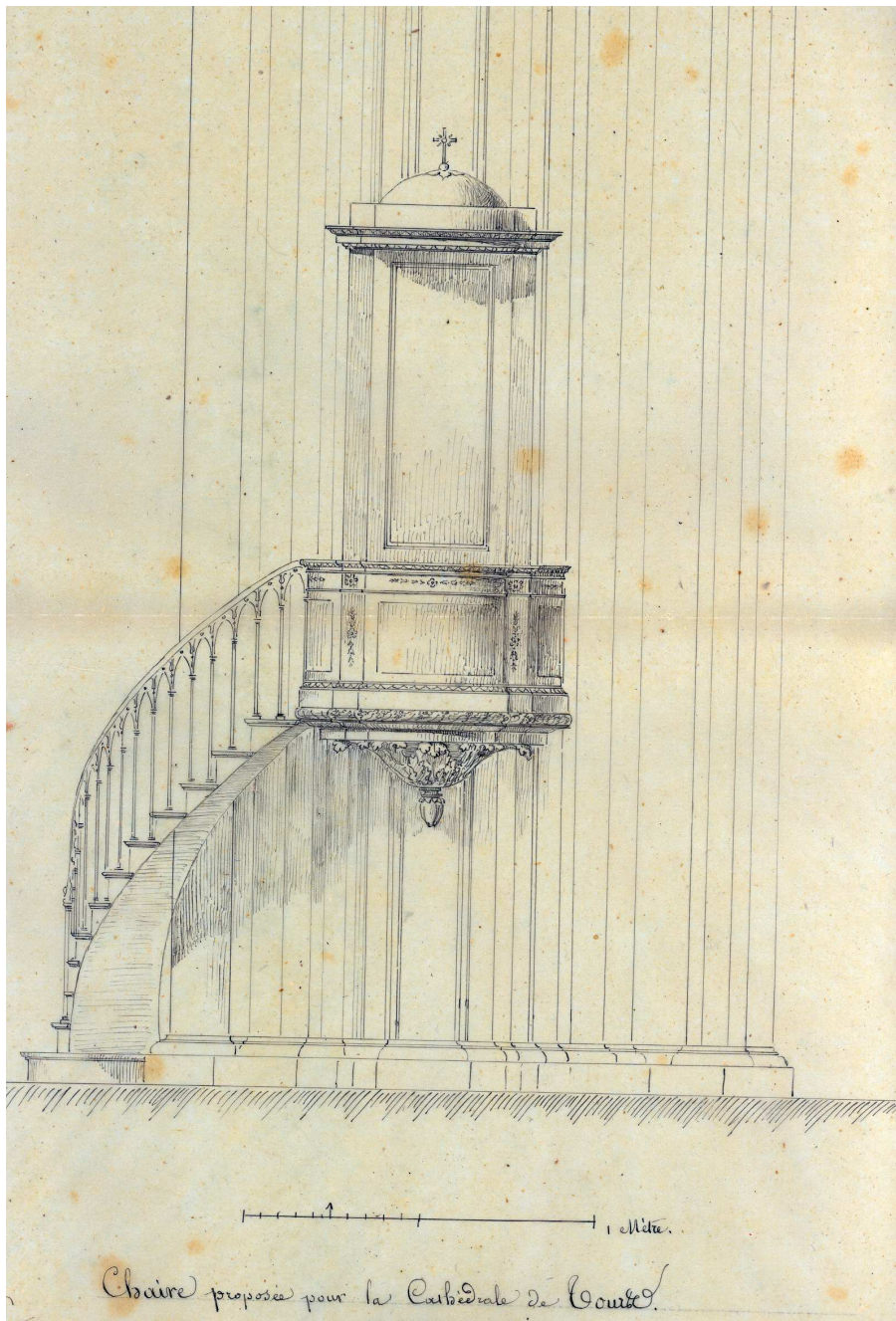
Il est intéressant de voir, dans ce devis, comment un architecte va justifier le projet, d'une œuvre réservée d'habitude aux sculpteurs ou aux menuisiers, en l'adaptant à l'architecture spécifique de la cathédrale et notamment à la forme particulière du pilier, telle qu'elle est visible en grisé sur la vue en coupe.



Devis et dessins de la chaire proposée pour la cathédrale de Tours,
dressé par Bernard Matthias Guérin, architecte de la préfecture. 15 août 1822.
Archives départementales d'Indre-et-Loire, 3 V 16.

« L'architecte croit qu'en raison de la forme du pilier, qui doit recevoir la chaire, et vu la direction de l'escalier, le plan de la chaire projetée pourra convenir aussi bien pour l'usage de cet objet que pour la décoration »

De même, comme on peut le voir sur la vue en élévation, la chaire ne repose pas sur un socle massif mais paraît suspendue. « L'architecte a cru aussi devoir ne pas employer de support de fonds afin de donner davantage le caractère de légèreté qu'on doit nécessairement observer pour les accessoires d'une église gothique aussi belle et élégante que celle de Tours, il a donc à cet effet employé le cul de lampe pour support le plus agréable par sa forme et le plus en accord avec le style de l'édifice. »



AD37 3V16

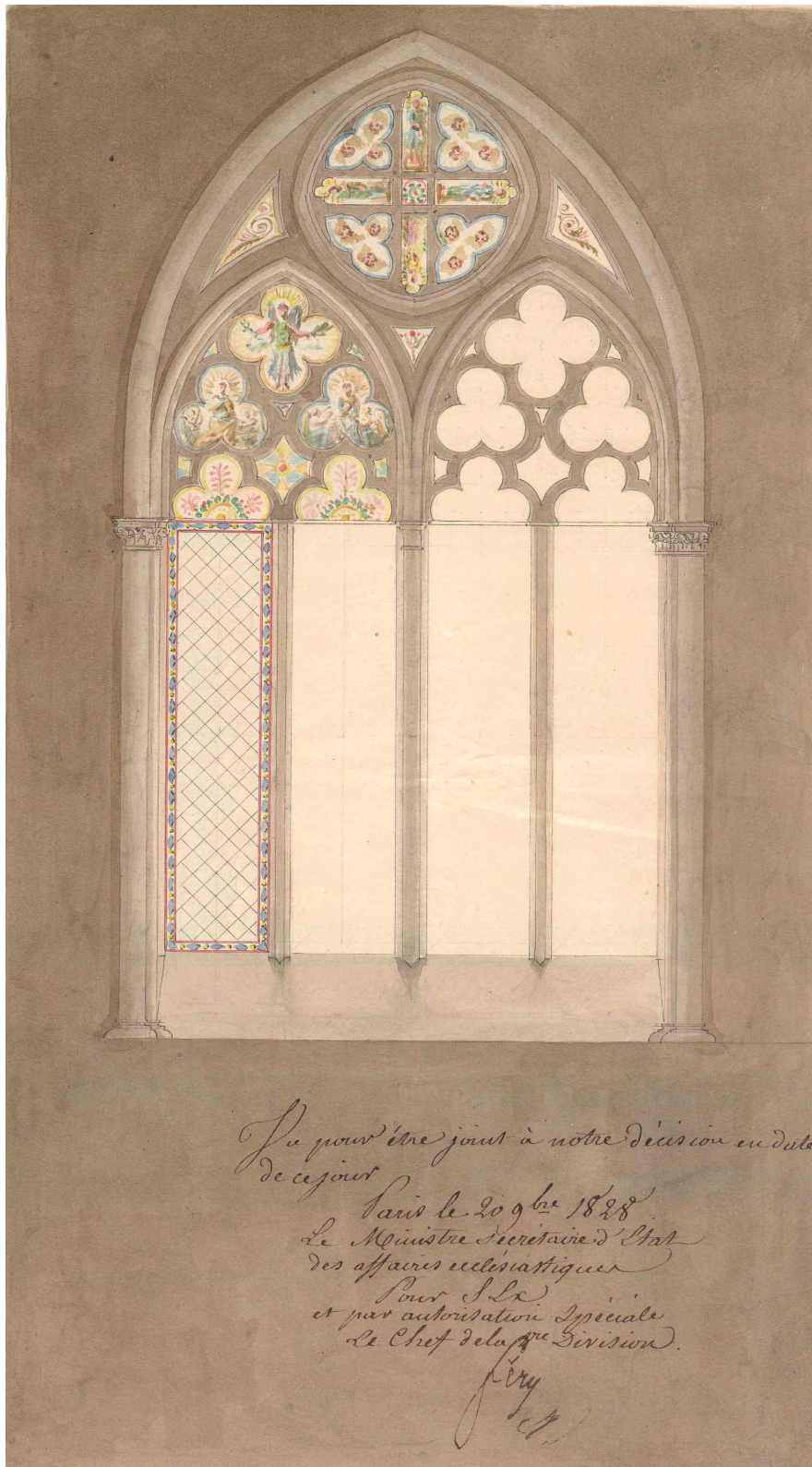
Des indications plus techniques sont mentionnées : « *La construction de cette chaire sera de chêne bien sec, sans aucun nœud vicieux et d'égale qualité, le cul de lampe et le couronnement seront solidement établis et basculés dans le pilier par de doubles consoles en fer. Les ornements pour être traités convenablement seront d'abord assemblés à Tours, puis envoyés à Paris pour être sculptés. Les cuivres dorés mats de la rampe de l'escalier seront aussi confectionnés à Paris.* »

Approuvé par le Vicaire Général du Diocèse le 17 août 1822 puis par le préfet le 21 août, la chaire à prêcher fut réalisée d'après ces plans, complétée par la représentation de la colombe du Saint-Esprit, sculptée sur le dorsal, ainsi que l'on peut actuellement l'admirer, contre le pilier sud-ouest du transept.

2. Les vitraux

Le dossier de travaux visant à rétablir trois vitraux dans la cathédrale est accompagné d'un cahier des charges, de devis et de correspondance. Il est visé par toutes les autorités civiles (Ministère secrétaire d'Etat des affaires ecclésiastiques, secrétaire général délégué à la préfecture) et par l'autorité religieuse.

Jusqu'en 1824, c'est le Ministère de l'Intérieur qui assure la gestion des travaux des édifices diocésains par l'intermédiaire du préfet. Ensuite, la gestion revient au ministère des Cultes. Les travaux sont programmés et proposés annuellement au ministère par le préfet et l'archevêque. Jusqu'en 1848, les architectes responsables des travaux ne font pas partie d'un corps spécialisé et sont choisis localement par le préfet en accord avec l'archevêque.



Dessin d'un des deux vitraux semblables éclairant une partie des bas côtés nord de la cathédrale, dressé par Bernard Matthias Guérin, architecte de la préfecture. Tours, le 30 juin 1828. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 3 V 16.

Ces deux projets de la cathédrale de Tours, concernant la chaire et trois vitraux nous permettent de mieux appréhender le rôle et les réalisations de l'architecte Bernard Matthias Guérin, moins connues que celles de son fils : le célèbre architecte tourangeau Gustave Guérin (1814-1881).

Celui-ci qui cumula les charges d'architecte de la ville de Tours, d'architecte départemental et architecte diocésain, a marqué l'Indre-et-Loire de ses œuvres architecturales pendant plus d'une quarantaine d'années. Gustave Guérin contribua notamment aux travaux d'aménagement des abords du Pont de Tours et de la rue Royale, il procéda à l'aménagement de la Place du Palais de Justice, fit bâtir les marchés couverts des halles et le lycée de la rue des Minimes.

A Chinon, on lui doit la construction de la prison et de la caserne de gendarmerie et à Loches, le palais de justice.

Il participa aux constructions de plusieurs écoles et mairies du département ainsi qu'à la reconstruction de châteaux privés comme celui de Beaumont-la-Ronce. Egaleme nt, auteur de la construction de nombreuses églises ou de presbytères en Touraine il participa entre autre, aux travaux de restauration ou d'aménagement d'édifices religieux comme le Sacré Cœur de Marmoutier, les couvents de Sainte-Ursule, les hospices de Luynes et de Bourgueil.